



SEMAINE SAINTE

2026

Célébrations pénitentielles - Confessions

Célébrations pénitentielles avec absolution individuelle :

samedi 28 mars à 15h à Cadalen ; mercredi 1^{er} avril à 20h30 à Gaillac (St-Pierre).

Permanences de confessions :

vendredis 27 mars et 3 avril et samedi 4 avril de 9h30 à 10h30 à Gaillac (St-Pierre).

Dimanche des Rameaux - 29 mars

Messes avec bénédiction des Rameaux :

samedi 28 à 18h à Gaillac (St-Jean), Senouillac, Montans, Brens

dimanche 29 à 9h à Gaillac (St-Jean) et Rivières ;

à 10h30 à Gaillac (St-Pierre) et Cadalen.

Mardi saint - 31 mars

Messe chrismale avec bénédictions des huiles saintes et renouvellement des promesses d'ordination des prêtres et diacres : 18h à la cathédrale Ste-Cécile (Albi).

Jeudi saint - 2 avril

Messes en mémoire de la Cène du Seigneur : à 16h30 à Cadalen,

à 17h à Gaillac (St-Jean), à 19h30 à Gaillac (St-Pierre).

Nuit d'adoration au reposoir dès après la messe de 19h30 à St-Pierre jusqu'à l'Office de la Passion.

Vendredi saint - 3 avril

Office des lectures et Laudes à 8h45 à Gaillac (St-Pierre).

Chemins de Croix à 15h à Gaillac (St-Jean), Brens et Senouillac, à 16h à Lagrave.

Office de la Passion à 19h30 à Gaillac (St-Pierre).

Samedi saint - 4 avril

Office des lectures et Laudes à 8h45 à Gaillac (St-Pierre).

VIGILE PASCALE à 20h30 à Cadalen et à 21h à Gaillac (St-Pierre).

SAINT JOUR DE PÂQUES - 5 avril

Messes de LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR à 9h à Gaillac (St-Jean) et Rivières, à 10h30 à Gaillac (St-Pierre), Téco, Lagrave et Senouillac.